

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 23 JUILLET 2018

OBJET / GAIA

**Acquisition terrain
près du collège
Errobi auprès du
Département 64 :
décision après
enquête publique**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
16 juillet 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 26

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

**ANNULE ET REMPLACE
DELIBERATION
N°23-07-2018-006
DU 23 JUILLET 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame **Bernadette JOUGLEUX**, maire.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatcegy, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, M. Camille Jenvrin, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Maryannick Hirigoyen, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Vincent Goytino à M. Patrice Dor, Mme Christiane Hargain-Despéries à Mme Corinne

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire expose qu'à la suite de la prise en considération, par délibération en date du 6 juillet 2017, d'une proposition d'élargissement des trottoirs de la voie communale n°46 dite avenue de Currutchague et n°85 dite rue Assantza, en liaison avec l'aménagement de la gare routière, elle a fait procéder à une enquête publique par Mme Evelyne Ibarret, commissaire-enquêteur, désignée par arrêté du 2 mars 2018.

Connaissance étant prise des diverses pièces du dossier recueillies à l'enquête qui a eu lieu du 22 mars au 6 avril 2018 ainsi que des conclusions du commissaire-enquêteur,

Considérant qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites par la loi,
Considérant qu'il est nécessaire d'élargir les trottoirs le long du collège afin de sécuriser la circulation piétonne,
Considérant que le Conseil départemental cède le terrain au prix de 3 280 €,
Considérant qu'aucune réclamation n'a été formulée à l'encontre du projet,
Considérant l'avis favorable du commissaire-enquêteur,

Par ces motifs,

Le Conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE :

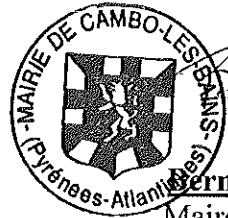
- L'élargissement de la voie communale n°46 dite avenue de Currutchague et n°85 dite rue Assantza (trottoirs), conformément au plan parcellaire ci-annexé,

- L'acquisition des terrains nécessaires à cette opération, et leur incorporation dans le domaine public, savoir :

| Parcelle | Surface | Propriétaire | Prix |
|----------|--------------------|-----------------------|---------|
| AZ 228 | 200 m ² | Conseil départemental | 3 280 € |

CHARGE Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de réaliser cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/09/2018